

PRIX DE L'ABONNEMENT
Pour LYON et le DÉPARTEMENT DU RHONE.
16 francs pour trois mois,
32 francs pour six mois,
64 francs pour l'année.



LE CENSEUR,

JOURNAL DE LYON.

ON S'ABONNE:

A LYON, au Bureau du Journal, rue des Celestins, n. 6, au 1^{er}.

A PARIS, chez MM. LEJOLIVET et COMP^e, directeurs de l'Office-Correspondance, rue des Filles-Saint-Thomas, n. 5, place de la Bourse, et chez M. DEGOUVE-DENUNQUÈS, rue Lepelletier, 5.

Les lettres et envois concernant la rédaction doivent être adressés, francs de port, à M. RITTIEZ, rédacteur en chef du journal.

LE CENSEUR paraît tous les jours excepté le dimanche. — Il donne les nouvelles VINGT-QUATRE HEURES avant les journaux de Paris.

Lyon, 25 août 1845.

Nous nous proposons de juger sainement les hommes et les choses de notre époque, et nous serons d'autant plus calmes que nous verrons croître les embarras des gens qui nous gouvernent ; nous voulons suivre avec impartialité les actes qu'ils se proposent d'accomplir afin de pouvoir mieux les juger et mieux en apprécier la portée. Aussi serions-nous désespérés si nous nous laissions aller à de fâcheuses illusions, si nous nous abusions sur le véritable état des choses, si nous contribuions pour notre part à augmenter les malentendus qu'on cherche à propager de toutes parts.

Si le parti démocratique n'était pas assez fortement constitué pour supporter les plus grandes perturbations, nous regretterions de lui accorder une importance exagérée et de nous abuser en l'abusant lui-même. Nous ne sommes pas gens à faire de la jactance, ainsi que le prétend une feuille de cette ville. Pour nous, le nombre ne donne pas aux idées ou aux partis une valeur absolue. Sans doute nous considérons comme des faits importants les opinions des majorités ; mais, comme les majorités sont mobiles, comme elles se transforment, nous ne croirions pas devoir dissimuler que nous sommes dans un parti de minorité si nous avions cette croyance et si les choses étaient telles. Nous n'avons pas cette opinion ; nous sommes persuadés plus que jamais que la démocratie coule à pleins bords en France, et nous sommes sur le terrain politique rangés autour de sa bannière et défendant ses principes.

Il n'y a pas de parti républicain dans cette nation, dit-on dans la même feuille. Qui vous autorise à cette discussion ? Vous savez bien que les lois de septembre l'interdisent ; vous savez bien que, depuis l'époque de leur promulgation, les dénominations des partis sont changées, qu'on ne peut plus ostensiblement s'avouer partisan de la forme républicaine, et que par conséquent vous pouvez parfaitement vous écrier qu'il n'y a pas de parti républicain dans cette nation, puisque c'est un fait qu'on ne peut pas examiner contradictoirement avec vous.

Laissons de côté ce débat qui serait puéril. La question pour nous n'est pas renfermée dans des termes étroits et sans portée pour le moment actuel ; nous la concevons sous un aspect plus imposant. Quand nous disons que notre parti est assez fortement constitué pour supporter les plus grandes perturbations, nous voulons dire qu'elles menacent le haut de la société et qu'elles n'en menacent pas la base ; nous voulons dire qu'en cas de troubles sérieux en France, les classes laborieuses seront assez fortes pour n'être pas ébranlées ni entamées dans leurs intérêts, tandis que les classes bourgeoises, qui exercent aujourd'hui le monopole électoral, n'ont pas autant de garanties de sécurité.

Les nouvelles secousses politiques sortiront de la nature des choses si on se maintient dans les voies actuelles, et pour les prévoir il ne faut pas avoir une bien grande perspicacité ; le gouvernement lui-même agit en conséquence. Encore une fois, pourquoi arme-t-on avec tant de célérité les forts de Paris ? Nous ne sommes pas menacés d'une guerre, et les forts mêmes ne sont pas encore complètement achevés. Pourquoi se propose-t-on, ainsi que nous l'avons dit et que nous le répétons encore, de maintenir les

camps de Lyon et de Bretagne ? Pourquoi fait-on tant d'efforts pour plaire à l'Angleterre, qui ne manque en aucune occasion de nous témoigner sa profonde antipathie ? On veut avoir la paix avec l'Europe pour mieux contenir l'intérieur, et on se prépare à renforcer encore au besoin le ressort de l'intimidation.

Il faudrait être aveugle pour ne pas comprendre dans quelle pensée se font les nominations dans l'armée et dans la magistrature, et le bâton de maréchal qu'on vient d'envoyer à M. Bugeaud en dit suffisamment pour tous ceux qui réfléchissent. Les formes politiques modifient sans doute la nature des faits, mais elles ne les changent pas complètement. Eh bien ! on ne peut pas nier que les époques des régences ont été funestes à la France, on ne peut pas nier qu'elles n'aient donné carrière à des agitations incessantes. La raison en est simple. Le pouvoir du régent ne peut pas avoir la même consistance que le pouvoir royal lui-même. A côté du régent se placent des prétentions haultaines qu'on ne peut pas toujours satisfaire et qui finissent par engendrer des discordes.

Pour enlever aux ambitieux qui exploitent les époques de minorités les chances de troubler la paix, il faudrait se rapprocher du pays, tenir compte de ses vœux, abandonner un système de politique étroite et anti-populaire qui ne peut plus se soutenir que par la corruption et la violence. Les esprits pourraient alors devenir plus patients ; il serait moins facile de les pousser aux agitations et aux révoltes. Si on persiste, les ambitieux qui entourent en ce moment le trône et le prince, et qui applaudissent de toutes leurs forces aux mesures extrêmes du gouvernement, auront beau jeu. C'est par eux que commenceront les conflits, et ils sauront les faire naître avec assez d'habileté pour en tirer parti. L'histoire des cours est là pour nous instruire de leurs allures et de leurs menées.

Ainsi donc, il y a à opter entre la persistance actuelle, qui amènera en France des perturbations, et le retour vers des idées de nationalité et de progrès. Si l'on persiste, il faudra au moment même de la régence, pour se maintenir dans cette situation fautive et déjà difficile, augmenter les ressorts de la compression, et en les augmentant on accroîtra les éventualités de perturbations et les espérances des étrangers, qui sont loin d'avoir renoncé à leur intention de nous faire rentrer dans les voies de la légitimité. Ce que nous disons ici nous paraît sérieux et mérite la peine qu'on y songe.

Le Journal des Débats se réjouit du résultat de l'élection de Périgueux, qu'il considère comme un grave échec pour les oppositions de droite et de gauche réunies. Nous avons déjà prouvé que l'union de la droite et de la gauche n'avait pas d'existence réelle. Nous prouverons, au besoin, au Journal des Débats, qu'il a tort d'attacher aux faits électoraux une importance exagérée et de croire qu'ils engagent les opinions qui existent en France. L'opposition parlementaire de gauche comme celle de droite n'a ni impulsion sérieuse ni direction ; ni l'une ni l'autre, par conséquent, ne peuvent faire des actes qui lient les partis. Les conflits électoraux ressemblent parfaitement aux guerres de broussailles : chacun y combat à sa guise, chacun vient dans le champ de la

lutte à son gré.

M. de Genoude, qui veut la réforme, s'obstine à vouloir entrer dans le parlement. M. de Genoude, selon nous, juge assez mal sa position ; mais sa déconfiture est personnelle.

Nous disons que M. de Genoude juge mal sa position, et nous en dirons autant des journalistes qui appartiennent à des opinions extra-parlementaires et qui s'obstinent à se faire porter candidats : leur poste est meilleur dehors que dedans. D'ailleurs, les allures qui sont naturelles et nécessaires aux écrivains des opinions extrêmes ne peuvent guère convenir aux électeurs quels qu'ils soient.

Voilà des choses que le bon sens dit et qui expliquent le résultat de l'élection de Périgueux ; mais en même temps elles font parfaitement voir que les partis ne sont pas solidaires des actes politiques qui s'accomplissent à côté d'eux souvent sans leur participation et plus souvent encore contre leur vœu.

La loi du 21 mars 1831 sur les municipalités a réglé les formes dans lesquelles les élections municipales doivent se faire ; nous pensons qu'il faut les suivre strictement. M. le préfet de l'Isère, à ce qu'il paraît, n'est pas du même avis, car il vient de violer d'une manière bien claire et bien manifeste les dispositions de la loi de 1831, dont l'article 44 est ainsi conçu :

« Les sections sont présidées, savoir : la première à voter par le maire, et les autres successivement par les adjoints dans l'ordre de leur nomination et par les conseillers municipaux dans l'ordre du tableau. »

Ceci est clair et positif. Pour présider les assemblées des électeurs municipaux, il faut être maire ou adjoint, ou tout au moins conseiller municipal. Tout autre citoyen est frappé d'incapacité. Or, comment se fait-il que M. le préfet ait chargé, ainsi qu'on nous l'affirme, M. le juge de paix de Voiron de présider, le 17 août dernier, l'assemblée des électeurs municipaux du Grand-Lemps ? M. le juge de paix n'est pas même inscrit sur les listes électorales de cette commune.

Nous n'avons pas besoin, en présence du texte formel de la loi de 1831, d'insister pour prouver que M. Pellenc a commis une flagrante illégalité en cette circonstance et que les élections de la commune du Grand-Lemps sont irrégulières. Puisque nous avons à relever cette illégalité électorale, nous en signalerons une autre non moins grave qui a eu lieu à Bron. On nous assure qu'un électeur de cette commune s'est présenté au bureau en annonçant qu'il ne prêterait pas serment ou du moins qu'il ne le prêterait que conditionnellement, et qu'il a agi en conséquence sans que M. le président ait paru y faire la moindre attention.

L'article 47 de la loi municipale exige positivement la prestation du serment. Dans notre opinion, la loi ne devrait pas exiger le serment de la part des électeurs : M. le président de l'assemblée électorale partage sans doute notre opinion sur ce point ; cependant nous lui ferons remarquer qu'appelé par la loi de 1831 à diriger l'assemblée, il devait le faire conformément aux prescriptions de cette loi.

Nous avons toujours considéré les événements qui viennent de s'accomplir en Espagne comme le résultat des intrigues contre-

FEUILLETON DU CENSEUR DU 26 AOUT.

UNE MORT.

NOUVELLE.

(Fin.)

Tandis que celui-ci jasait avec les enfants, mon attention était toute à la pauvre femme, que je voyais, dans le coin le plus reculé, se rouler en quelque sorte sur elle-même, s'abandonnant à sa douleur. J'entendais cependant Julien répéter :

— Tant que cela ! Oh ! c'est trop ! Songez donc, monsieur, vingt sous ! Je ne veux pas acheter une paume de vingt sous ! Vous vous êtes trompé, n'est-ce pas ?

— Et moi donc ! s'écria son frère, combien aurai-je de billes pour un beau sou d'argent ? Est-ce qu'il est tout pour moi, monsieur ?

Le docteur cherchait à se débarrasser d'eux ; mais Julien, dès qu'il fut assuré que la pièce d'argent était bien pour lui, reprit d'un ton résolu :

— Alors, Charles, ma belle pièce ronde est à maman, pour mon papa, et la tiens aussi, n'est-ce pas ?

— Oui, oui ; je m'en vais la porter à papa moi-même.

— C'est moi qui veux la lui porter, s'écria Charles.

Et tandis que sa mère s'élançait pour empêcher l'enfant d'ouvrir la porte du malade, le docteur sortait du logement, et je le suivis.

— Y a-t-il de l'espoir ? lui demandais-je en le pressant d'entrer chez moi.

— De l'espoir ! répéta-t-il ; mais vous ne l'avez donc pas regardé ! Cet homme-là est mort, c'est un cadavre qui respire à peine par je ne sais quel galvanisme effrayant ; tous les organes sont inertes, toute la chair est consumée. Voilà deux jours que je reviens, certain de ne plus le retrouver, et il est là, encore là, martyr de la misère. Il me disait l'autre semaine : « Comment voulez-vous que je meure ? j'ai trois enfants ! » Maintenant il sent bien qu'il faut mourir ; il est résigné. Seulement les forces que sa volonté avait accumulées pour l'inégale lutte le soutiennent sur la limite ; je vous dis qu'il n'est ni mort ni vivant. Hum ! c'est effroyable ; moi, fait au spectacle des tortures de l'agonie, j'ai peine

à supporter celle-là. Que diable ! c'est trop pour un homme d'endurer ce qu'un homme ne peut voir !

— Il souffre alors ?

— S'il souffre ! vous le demandez ? A trente-trois ans, constitué comme il l'est, avec un corps de fer, quelles angoisses n'a-t-il pas fallu pour dévorer ces chairs florissantes, ces muscles robustes, dont il ne reste rien, pour briser ces forces qu'aucun excès n'avait entamées ? La misère l'a détruit pièce à pièce. Depuis six ans ce glas continu : *Du pain !* sonne à ses oreilles ; sa femme et ses enfants ont beau se taire, il l'entend, il l'entend toujours. Ils ont travaillé sans relâche, elle et lui, pour conserver les joues rondes et roses de ces pauvres petits chérubins, destinés maintenant à devenir du gibier d'hospice ou à mendier dans les rues. Comment la veuve soutiendrait-elle cette nichée ? Lui, le plus fort, part le premier ; elle le suivra, c'est la marche, et que Dieu ait pitié des orphelins ! La philanthropie ne manquera pas de les léguer à la Providence !

— J'avais cru ce pauvre homme bon professeur de mathématiques ; je ne sais où j'ai ouï dire qu'il n'était point dépourvu de talent. Comment donc n'a-t-il pu soutenir sa famille ? Sa femme manquera-t-elle d'ordre et d'économie ? Au fait, il m'en souvient, ses enfants étaient toujours fort bien mis, et, de la part du père, n'y aurait-il pas aussi paresse ou nonchalance ? Dans la plupart des misères on trouve toujours quelque vice caché.

— Laissez donc ! Je suis las, moi que mon état appelle auprès des grabats et des lits de plumes, je suis las d'entendre le riche chercher un vice au sein de chaque misère, comme l'écolier cherche un noyau au milieu de chaque pêche. Depuis quand le malheur doit-il entraîner la perfection ? et où est celui, riche ou pauvre, qui se vante d'être sans faiblesse ? Oui, votre voisin était timide et fier ; s'il avait eu quelque vertu d'outrecuidance et d'intrigue, il aurait possédé plus de talent et de mérite qu'il n'en faut pour se tirer d'affaire ; il ne savait que travailler et souffrir : rien d'étonnant qu'il ait gagné avant le temps la porte que nous passons tous. Sa femme avait son vice aussi : elle aimait à voir ses moutards beaux et bien habillés ; elle passait les nuits à ajuster à leur taille les guenilles qu'elle acceptait pour eux ; elle jouissait dans leur propreté et leur bonne mine ; elle s'était réservé ce luxe, et vous n'êtes pas le seul à l'en blâmer. Résolu à en apprendre le plus possible sur mes malheureux voisins,

l'amertume de mon interlocuteur ne pouvait me décourager. Il était évident que la persévérance du malheur de cette famille et la longue agonie du malade avaient irrité ses nerfs et enflammé sa bile.

— Oui, vraiment, répondait-il à mes demandes, oui, il donnait des leçons que les parents marchandait, car le professeur était pauvre ; que l'écolier oubliât de payer, car le maître était trop délicat pour réclamer jamais. Oui, versé dans plusieurs langues, il a écrit quelques traductions dont l'éditeur, s'il ne faisait banqueroute, réduisait suffisamment le prix pour que le salaire de l'homme de lettres n'égalât pas celui du copiste qui fait des grosses au Palais. Oui, il a long-temps remplacé en chaire un savant connu et que je ne demande pas mieux que de vous nommer ; mais si le professeur en titre percevait tous les émoluments de la charge dont l'autre remplissait toutes les fonctions, en revanche le grand homme n'avait-il pas promis de faire obtenir à son humble suppléant le premier emploi vacant auquel ce dernier aurait des droits incontestables, pourvu qu'il ne se présentât point de candidat pour le lui disputer. Oui, il préparait les travaux de MM. tels et tels, qui ont aussi formé le louable projet de lui devenir utiles en temps et lieu ; est-ce leur faute s'il n'attend pas ? Nul doute qu'il n'ait de fameuses oraisons funèbres au Père-Lachaise ; mais je suis un profane, moi, et je n'irai pas voir répandre des fleurs sur sa tombe. Je me ferai à quelque affaire ; rien ne m'empêcherait de leur crier : Eh ! que ne lui donniez-vous du pain de son vivant ? cela vous aurait économisé les couronnes d'immortelles et les fleurs de rhétorique. Du diable si je ne sens en moi tout le fiel qui manque à cet homme ! C'est sa douceur, je crois, qui m'exaspère.

— Probablement qu'il y a impuissance plutôt que mauvais vouloir dans ceux qui ne l'ont pas servi.

— A merveille ! entrez dans ses eaux ! Parbleu ! il ne lui manque que la parole pour suivre cette veine avec plus d'avantage que vous. Il m'en a assez rebattu les oreilles de tout ce verbiage de bonté ! Il vous dirait, s'il pouvait encore dire, le malheureux ! que les écoliers qui ne l'ont point ou qui l'ont mal payé étaient encore plus à plaindre que lui, et que bien certainement, ils n'avaient pu s'acquitter ; que les parents qui marchandait sa vie étaient gênés, l'éducation étant si chère ; que ses amis, ses protecteurs ont les meilleures intentions du monde ; que le professeur a tout fait pour lui assurer une position aisée. Tout fait ! eh ! que ne lui don-

« Révolutionnaires tramés depuis fort long-temps à Paris dans le cabinet de la reine Christine, avec le consentement tacite, sinon avec le concours avoué du cabinet français. Aussi, sans nous sentir aucune sympathie pour le chef politique que la nation espagnole s'était donné, avons-nous éprouvé quelques regrets de voir Espartero obligé de fuir et de céder le terrain à ses adversaires, qu'on peut tout aussi bien appeler les adversaires de l'Espagne, car ils n'ont jamais eu d'autre pensée que celle d'exploiter ce malheureux pays.

Notre opinion n'a pas changé depuis que nous avons vu les généraux et les agents de Christine s'installer à Madrid et donner au gouvernement de l'Espagne une direction qui nous paraît inspirée par un esprit de contre-révolution qui les a toujours guidés; et, certes, ce n'est pas sans une joie bien vive que nous voyons la ville de Barcelonne en voie de réaction contre cette coterie qui s'est emparée du pouvoir et qui voudrait faire tourner au profit d'une camarilla dynastique le mouvement national qui s'est prononcé contre Espartero. Barcelonne s'est justement tenue en défiance vis-à-vis du gouvernement de Madrid; elle a cru voir parmi les hommes placés à la tête de ce gouvernement des mystificateurs et des faiseurs de dupes, et elle a protesté contre eux en refusant de reconnaître leur autorité.

L'attitude de Barcelonne, qui paraît devoir être imitée par plusieurs autres villes importantes de l'Espagne, a mis en émoi la faction qui siège dans l'hôtel de la rue de Courcelles sous la présidence de Marie-Christine. Depuis trois jours plusieurs conseils y ont été tenus, et le découragement est grand parmi ceux qui y assistent. Pour comble de malheur, Louis-Philippe est absent et la reine Christine ne sait de qui prendre conseil. M. Guizot serait à Paris qu'elle n'en serait pas moins perplexé pour cela, car M. Guizot manque d'initiative, et depuis trois mois que les événements d'Espagne sont la principale affaire du moment, il a au moins dix fois changé d'avis sur la politique qu'il conviendrait de suivre vis-à-vis de ce pays. En l'absence de M. Guizot et de S. M., ce n'est pas M. Duchâtel qui peut venir en aide à la reine exilée: M. Duchâtel ne sait que s'affliger des mauvaises nouvelles que le télégraphe lui apporte de Barcelonne; il n'a même pas le courage de les faire annoncer par le journal officiel du soir.

C'est à la Patrie, journal de l'opposition Barrot, que le ministère communique maintenant les dépêches d'Espagne quand ces nouvelles sont de nature à contredire les espérances que l'on avait conçues en France de la docilité de l'Espagne à se prêter aux projets contre-révolutionnaires de la coterie qui avait rêvé qu'Espartero une fois chassé du territoire espagnol elle aurait facilement raison de l'Espagne.

Voici ce que nous lisons dans la Patrie du 22 au soir: « Il est certain qu'il y a eu à Barcelonne un mouvement assez grave. On ne s'explique pas pour quelle raison le ministère, qui en avait été informé, n'en a rien fait connaître le jour où nous avons seuls publié les premiers détails de ce mouvement.

« Les nouvelles arrivées hier montrent que l'agitation se prolongeait.

« Nous croyons savoir, en outre, que le gouvernement a reçu des nouvelles de Barcelonne des 18 et 19 août.

« La proclamation de Prim n'avait obtenu aucun résultat; l'agitation continuait encore de régner dans la ville. Prim paraissait hésiter à prendre des mesures contre le mouvement.

« Un général qui avait reproché à Prim sa faiblesse avait été obligé de se réfugier à bord d'un navire qui se trouvait dans le port.

Telles sont les nouvelles que la Patrie a fait connaître. Le Journal des Débats les reproduit, ce qui annonce qu'elles ne sont pas sans fondement.

Si notre ministère de la paix partout et toujours ne se trouvait pas, dans la question, en présence de l'Angleterre, on en aurait bientôt fini avec les mauvaises têtes de Barcelonne; mais l'Angleterre ne permettrait plus aujourd'hui à la France d'intervenir en Espagne, et c'est là ce qui fait le désespoir des hommes qui avaient promis à la reine Christine qu'elle reverrait Madrid et son palais avant la fin de septembre.

La lutte entre les jésuites et l'Université, entre le parti prêtre et nos institutions, est loin d'être terminée: on peut dire qu'elle est à peine commencée; et, s'il faut juger de ce qu'elle sera par ce qu'elle a déjà été depuis quelques mois, il faut s'attendre à des débats très-animés et très-scandaleux, à moins que le gouvernement, ce qui n'est pas probable, n'intervienne dans la discussion pour y mettre un terme. Le Courrier français nous initie aujourd'hui à quelques unes des dispositions qui sont prises par les jésuites pour la lutte qu'ils croient avantageuse pour eux d'engager en ce moment.

« Il faut, dit-il, que l'Université se prépare à de nouveaux combats. La guerre que lui ont déclarée des ennemis redoutables non seulement pour ses écoles, mais encore pour nos institutions elles-mêmes, n'en est encore qu'aux escarmouches et aux com-

bats d'avant-poste. Une campagne qui aura ses batailles sérieuses va s'ouvrir, et les jésuites, puisqu'ils inscrivent aujourd'hui leur nom sur leur bannière, n'avaient pas besoin de l'espèce de gant que le ministre de l'instruction publique vient de leur jeter pour descendre dans la lice. Nous allons voir recommencer les luttes qui ont signalé les quinze ans de la Restauration; les mêmes débats vont sans doute ramener les mêmes hommes, les mêmes noms, les mêmes mots qui appartiennent à l'histoire de ce gouvernement. Mais les jésuites ont compris les exigences de la situation; ils ont senti qu'ils devaient recruter des hommes nouveaux, chercher des auxiliaires pour fortifier leur parti par le concours de jeunes talents et de plumes exercées. Fidèles en cela à l'ancienne tradition, ils veulent s'assurer la coopération d'écrivains qui puissent répondre à toutes les nécessités de la polémique religieuse, politique et littéraire.

« La maison de la rue des Postes est toujours le grand quartier-général d'où partent les ordres pour la direction de toutes les opérations combinées d'après le plan de campagne; c'est le centre d'une vaste correspondance qui s'étend de jour en jour dans l'intérêt d'une active propagande. Elle compte déjà plusieurs grandes succursales à Lyon, à Avignon, à Toulon, et dans plusieurs autres villes importantes du Midi. Il s'en forme d'autres dans le Nord, et l'on cite la ville de Lille comme ayant été choisie pour la fondation d'un nouvel établissement. Ce choix a sans doute été déterminé par la position d'une ville qui, placée près de la frontière, facilite les communications et les rapports des jésuites de France avec ceux de Belgique.

« Quelques publications ont déjà révélé l'audace du parti; il a trouvé des défenseurs et même des panégyristes parmi les membres du clergé catholique, et récemment on l'a vu essayer une espèce d'émeute dans des cours publics contre des professeurs qui avaient cru devoir juger selon ses œuvres une secte flétrie du stigmate de l'histoire. Ce n'étaient là que des préludes; aujourd'hui tout est disposé pour une guerre ouverte, et la presse est appelée à y jouer un rôle très-important. On prépare plusieurs rééditions de l'ouvrage de MM. Michelet et Quinet; d'autres apologies de la secte vont paraître incessamment sous le patronage avoué de notabilités ecclésiastiques et avec la recommandation de plusieurs prélats qui ont déjà affiché leur active sympathie pour les jésuites. Voilà le spectacle édifiant qui est promis à la France; nous verrons si le pouvoir continuera à opposer à des attaques devenues plus insolentes et plus dangereuses la timide faconde du grand maître de l'Université.

Bulletin de la Bourse de Paris du 23 août 1843.

La bourse a encore commencé aujourd'hui en baisse, toujours par suite des affaires d'Espagne qui paraissent mal tourner pour les projets des auteurs du dernier mouvement.

Avant l'ouverture, il y a eu quelques ventes faites à 81 1/2, et le premier cours du parquet a été 81 25. La rente est tombée presque de suite à 81 10; mais, après être restée quelque temps demandée à ce prix, elle est remontée à 81 20, qui a été le cours de clôture du parquet.

Dans la coulisse, elle est restée à 81 17 1/2.

Cinq pour cent	122 75	Trois pour cent belge	» »
Quatre et demi pour cent	» »	Banque belge	775 »
Quatre pour cent	104 75	Caisse Lafitte	1105 »
Trois pour cent	81 20	—	5080 »

Actions de la Banque	3287 50	CHEMINS DE FER.	
Obligations de Paris	1520 »	Paris à Rouen	710 »
Rentes de Naples	107 »	Paris à Orléans	670 »
Etats Romains	106 0/0	Rouen au Havre	840 »
Dette active d'Espagne	0/0	Strasbourg à Bâle	191 25
Cinq pour cent belge	0/0		

On écrit de Falmouth au Standard, le 19 août: « Aujourd'hui, à neuf heures, le bateau à vapeur le Prometheus est arrivé de Lisbonne, ayant à bord Espartero et sa suite, au nombre de laquelle se trouvent le général Van Halen, le ministre de la guerre et le ministre de l'intérieur. Lorsque le bateau à vapeur a jeté l'ancre, Espartero n'a pas débarqué à Falmouth; mais il est descendu sur l'autre bord, et après s'être promené pendant une heure ou deux avec sept ou huit personnes de sa suite, il est retourné à bord. Il paraissait charmé de voir qu'au milieu de ses malheurs il avait pour lui la bonne opinion et la sympathie des Anglais.

« Le Prometheus a l'ordre de se rendre à Portsmouth. Ce bâtiment est parti ce soir à cinq heures. Le capitaine Ellis, surintendant des paquebots, est venu à bord du steamer après un salve de vingt-un coups de canon tirés par l'Astrée, garde-marine dans ce port.

On lit dans le Journal du Havre: « Dans la matinée du 21 août, au point du jour, les vigies de la rive ont signalé au large un bateau à vapeur de la marine royale d'Angleterre, battant les couleurs de l'escadre blanche; c'était le Prometheus, capitaine Fr. Lowe, qui faisait route pour notre port, où il est entré à six heures et demie.

« Le Prometheus arrivait de Portsmouth, d'où il est parti le 20 de ce mois, à sept heures du soir; il avait touché d'abord à Falmouth, venant de Lisbonne.

« Il avait à son bord le général Espartero, qui, après avoir touché à Bayonne, où il espérait rencontrer Mme la duchesse de la Victoire, venait la prendre au Havre, où nous la possédons depuis deux jours. En arrivant à Portsmouth, et en apprenant que la duchesse était encore en France, le duc de la Victoire résolut de venir immédiatement la chercher. Son désir fut transmis à Londres, d'où l'autorisation nécessaire fut expédiée aussitôt.

« Dès que le Prometheus eut mouillé dans l'avant-port, où il est resté pendant son court séjour au Havre, un aide-de-camp du général descendit à terre, et fut conduit à la sous-préfecture, où il expliqua l'objet de sa mission, et se rendit de là à l'hôtel de l'Europe. Mme la duchesse, prévenue de la présence de son époux, déclara, quoique l'offre lui ait été faite de faire attendre le Prometheus dans nos bassins, qu'elle entendait profiter de la marée même pour partir. En conséquence, les apprêts du voyage furent activement terminés, et à huit heures et demie la duchesse de la Victoire, qu'attendait une embarcation du navire anglais, était réunie à son époux sur le pont du Prometheus.

« Tandis que s'effectuaient les préparatifs du départ, la population, avertie de la présence du général Espartero, était accourue sur les quais, d'où ses regards, sondant le Prometheus, cherchaient curieusement l'homme à qui la fortune avait confié le bonheur d'une nation, et qui tint un moment dans ses mains les destinées de l'Espagne. Le général Espartero était sur le pont, entouré de ses officiers. Sa taille est moyenne; sa figure, bronzée par le soleil des tropiques, est expressive et rendue presque sévère par une forte moustache noire qui ombrage ses lèvres. Il était fort simplement vêtu d'un frac boutonné, et coiffé d'une casquette militaire. Durant sa courte apparition, il a tenu ses yeux presque constamment attachés sur la partie du quai où devait apparaître son épouse, et ne les détournait de temps en temps que pour les porter sur le tableau pittoresque et animé que présente notre

« A neuf heures, le Prometheus franchissait la passe. A son arrivée à Falmouth, il avait été salué par le vaisseau l'Astrée. Son entrée au Havre n'a été l'objet d'aucune démonstration officielle.

« On lit dans le même journal: « Les détails que nous avons donnés hier sur l'accident arrivé à la maille-estafette et la dispersion des dépêches sont tous confirmés. Une quantité de paquets perdus sur la grande route a été retrouvée, mais il en manque encore un grand nombre, et jusqu'ici nous n'avons pas encore reçu les correspondances et les journaux qui nous sont adressés à la poste d'Ingouville.

« Il est très-probable que les suites de cette négligence inqualifiable causeront des préjudices aux personnes dont les lettres ont été égarées. Nous pensons qu'il y aurait lieu à appeler l'administration des postes en garantie.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le gouvernement français n'a fait publier dans la soirée du 22 aucune dépêche télégraphique d'Espagne, bien qu'il en ait reçu dans la journée. M. Duchâtel avait envoyé vers cinq heures une dépêche au Messenger; mais à six heures et demie il a fait défendre de la publier. En l'absence de toute communication officielle, voici ce que nous lisons dans la correspondance ordinaire de Madrid, à la date du 16 août:

« La reine doit rester à la Granja jusqu'au 26 de ce mois. Le 25, la fête de l'infante Luisa Fernanda sera célébrée à la campagne.

« M. Cortina est attendu ici demain. Après-demain paraîtra le manifeste du comité central des élections.

« On assure que l'infant voudrait à tout prix aller de nouveau habiter le palais, mais que le ministère ne consentira jamais à ce que ce vœu de l'infant soit réalisé. Entre autres nominations officielles publiées par la Gazette de Madrid se trouve celle du fils de l'infant au grade de commandant. Cette faveur n'a pas d'autre but, selon toute apparence, que d'éloigner l'infant.

« Le bruit court que Cadix, par suite de l'imprudence de quelques ayacuchos, a été déclaré en état de siège.

« Espartero, devant Lisbonne, a fait rédiger une protestation en due forme; elle commence ainsi:

« Par-devant moi Pedro Gomez de la Serna, ministre de l'intérieur, ministre de la justice de la division expéditionnaire, premier ministre du royaume, etc., don Baldomero proteste contre tout ce qui se fait actuellement en Espagne, et il exprime le regret de n'avoir pas été libre de demander aux cortès l'autorisation de quitter le royaume.

« Nogueras, qui s'intitule toujours ministre de la guerre; a communiqué à tous les membres du corps diplomatique étranger à Madrid, à l'exception du secrétaire de la légation de France, ce document qui, fait devant Lisbonne et à bord du Malabar, est cependant daté à bord du Bévis.

— Nous lisons dans le journal espagnol el Correspondant: « On assure qu'Espartero, outre son manifeste, a rédigé une autre proclamation sous le titre de protestation. On nous donne

nait-il seulement un quart des appointements qu'il touche! La dupe a veillé, travaillé, sué, affamé; le sage a percé, placé, thésaurisé, mangé. Mais, en fin de compte, un peu plus tôt, un peu plus tard, tous deux auront le même lit: la terre; le même repos, la mort. Il n'y a donc lieu de plaindre aucun des deux; tout va bien dans le meilleur des mondes, et j'ai l'honneur de vous l'honneur de vous saluer.

Je laissai partir l'irascible docteur, décidé plus encore par ce que j'avais vu et senti que par ses paroles à apaiser ma conscience, à faire, quoique trop tard, ce que je pourrais pour mes malheureux voisins. Je me présentai chez eux le soir même, me disant autorisé par le médecin à remplacer près du malade celle qui devait s'efforcer de dormir pour ne point échauffer son lait nécessaire au rétablissement de son mari et à l'existence de son enfant. Je fus reçu dans la pièce d'entrée: une paillassade rangée dans un coin, et les petites hardes des enfants proprement pliées sur un tabouret, prouvaient que c'était leur chambre à lit. Tous deux, agenouillés au pied de la couchette de paille, se détournèrent à demi pour me regarder et me sourire pendant cette explication. Je l'achevais à peine, quand la sonnette retentit au-dessus de ma tête. Appuyé contre la porte d'entrée, je m'empressai d'ouvrir, afin de prendre possession du logis en y rendant quelque service, et d'ôter à mon hôtesse l'embarras d'accepter mes offres et de m'en remercier.

Ce fut un monsieur à tournure élégante qui se présenta le chapeau sur la tête; en me voyant il fit un pas en arrière:

— Est-ce que le mathématicien a délogé? demanda-t-il.

Apercevant la femme, il se ravisa, et, entrant d'une façon délibérée, il me força à me ranger de côté, et se dirigea vers la porte du fond.

— Il faut que je parle sur-le-champ à votre mari, dit-il.

La femme hésita, puis s'écarta, le laissant passer.

— Qu'il voie, murmura-t-elle d'un air sombre; et il pénétra dans la chambre du malade, où je le suivis.

L'étranger ne parut voir ni cette pièce triste et nue, ni la couche labourée par cette longue lutte entre la jeunesse et la mort, ni ce visage osseux et livide qui m'avait si fort remué le cœur le matin. Son œil distraint errait dans le vague, évitant de s'arrêter sur quelque aspect désagréable pour lequel sa lèvre se levait de demi-relevée témoignant d'avance son dégoût.

— Eh bien! ce travail? dit-il; je comptais dessus ce matin. Savez-vous

que deux autres jeunes gens de talent me l'avaient demandé? Je pourrais me trouver fort mal de vous avoir donné la préférence.

Ayant jeté les yeux vers l'endroit où il entendait un sourd murmure et d'où paraissait devoir venir la réponse inattendue, le nouveau venu tressaillit.

— Malade, reprit-il. Diable! c'est fort malheureux pour moi; je ne puis de ma chère déclarer que vous êtes malade... C'est vraiment déplorable de se trouver en vue, chargé de toutes les responsabilités. Je disais bien aussi que ces leçons en ville vous tuaient; il faut savoir attendre. Vous ne devez pas douter qu'un jour ou l'autre je ne vous case.

— Je n'en doutais pas; mais d'ici là il fallait vivre, dit enfin le malade d'une voix calme.

— On s'arrange pour vivre de peu. Tant de gens se tirent d'affaire à merveille avec huit sous par jour! Encore faut-il savoir se passer de quelque chose.

Le mourant fit un mouvement; je m'avançai.

— Le docteur a défendu de faire parler son malade, dis-je. Ne voyez-vous pas qu'il est fort mal? ajoutai-je plus bas.

— Mais mon travail, reprit à haute voix le monsieur ôtant son chapeau pour passer avec impatience la main dans son toupet luisant qu'il ramenait en boucles arrondies sur son front, mon travail... Vous devez tout au moins avoir préparé quelques notes?

— Le canevas de la leçon est à peu près terminé, dit le malade avec effort; là, et son regard languissant désigna un carton près de la fenêtre.

L'étranger s'élança vers le bureau, et feuilleta quelques papiers:

— Incomplet! dit-il en observant que je suivais les pages de l'œil, fort incomplet, fort incomplet; mais à moi cela pourra suffire... Bon courage, allons! Quand vous serez sur pied, poursuivit-il en se retournant vers le malade, vous n'aurez pas long-temps à prendre patience. Soyez tranquille, j'ai quelque chose en vue pour vous.

Tourrant alors en rouleau les papiers, et cherchant de l'œil une ficelle pour les attacher, il quitta la chaire, et je m'assis près de celui que j'étais venu veiller.

Ce fut une nuit longue et pleine d'émotions.

Parfois je m'imaginai qu'il y avait du mieux; la figure du malade annonçait moins de souffrance, et plusieurs fois je répondis aux regards

d'anxiété de sa femme qui de moment en moment apparaissait à la porte.

— La potion a réussi. Dormez tranquille, il va assez bien.

Cependant, quoique calme, il ne s'assoupissait point, ses yeux demeuraient ouverts, et ses paroles, à demi proferées, erraient sur ses lèvres. Il avait oublié qu'il était là, et j'écoutais, à genoux, près de lui. S'il y a un spectacle auguste au monde, c'est la vue de l'homme qui se quitte dans la pleine possession de son âme et prêt au terrible passage.

— Elle! murmura-t-il une fois, pauvre femme! elle a grandi dans la souffrance... le dévouement la soutiendra... Il y a tant de force dans le sentiment d'un devoir rempli jusqu'au bout!

A un autre moment il disait:

— Si petits!... Mais l'exemple sert aux plus jeunes; ils auront un père là-haut... Ah! que Dieu ne leur retire pas la misère, si elle doit les troubler au bien... Oui, celui qui a lutté est le seul fort.

Les premiers rayons du matin pénétraient à travers l'étroite croisée, lorsque je l'entendis pousser un soupir. Depuis quelque temps il ne parlait plus, et, croyant qu'il s'était assoupi, j'avais fini moi-même par m'endormir. Ce léger souffle suffit pourtant pour m'éveiller; je me soulevai sur ma chaise, je le regardai. Je ne sais quel sourire qui n'avait rien d'humain éclaira un moment ses traits et disparut. Je me penchai sur lui, je le contemplai; j'approchai davantage, j'écoutai... il ne respirait plus... A quoi bon parler à présent de la famille qu'il laissait sans ressources, et qui en trouva dans les remords peut-être de ceux qui l'avaient oublié, lorsqu'un peu d'aide aurait suffi pour conserver à la femme le compagnon et l'appui de sa vie, aux enfants le guide de leur vie?

Ce récit n'est point un conte inventé à loisir pour occuper la sensibilité oisive de vos amis. Ce drame, dont j'ai été le triste témoin, se commença au sabbat dans l'appartement au-dessus ou au-dessous de vous, dans votre maison ou dans la maison voisine. Ne pleurez donc pas sur celui qui, pour la première fois sans doute, repose en paix; mais cherchez à vous en être un frère en souffrance; allez lui dire que vous n'êtes pas de ceux qui isolent leurs amis; que lorsque vous n'aurez pas de travail, pas d'argent, pas de secours à porter à un frère souffrant, il vous reste du moins à lui donner une larme de sympathie, une parole de consolation.

A. M. (Extrait de l'Illustration.)

comme certain que ce dernier document est signé par don Pedro Gomez de la Serna, en qualité de premier notaire du royaume. Le gouvernement a ce document entre les mains, et il est étrange qu'il ne l'ait pas fait connaître. Craint-il, par hasard, que les rai-sons d'Espartero puissent exercer quelque influence sur l'opinion publique? Que le gouvernement y réfléchisse, et il verra que ce qu'il a de mieux à faire, c'est de livrer à la publicité tout ce qui peut toucher aux prétentions d'Espartero; l'opinion publique en aura bientôt fait justice. »

— L'Eco del Comercio insère un manifeste signé par un certain nombre d'électeurs. Il y est dit que l'opinion des signataires est que la constitution doit être réformée en restreignant les prérogatives de la couronne.

— Et Corresponsal prétend que l'Espectador a fait erreur dans la classification des membres du comité central des élections. Sur les vingt-quatre, treize appartiennent au parti progressif, neuf aux modérés et deux au parti neutre et médiateur.

— On écrit de Séville, le 12 août :

« La division Roncali va bientôt arriver dans nos murs; elle stationnera dans la province de Cadix.

« La commission chargée d'examiner les dégâts causés par le bombardement a commencé ses travaux; plus de 300 bâtiments ont été détruits ou abîmés par les projectiles ennemis, et l'on évalue à quatre millions au moins la perte subie par la ville. »

— Nous avons les journaux de Madrid du 18 août.

Une grande réunion électorale a eu lieu la veille dans les salons de l'hôtel-de-ville. On voulait, par la discussion d'un programme calqué sur celui que l'Eco del Comercio avait mis en avant, tâcher de concilier les deux comités qui se sont formés en vue des élections, l'un composé de modérés et de progressistes, l'autre de progressistes purs.

La tentative n'a pas été heureuse. Les dissensions ont, au contraire, éclaté avec une force telle, que l'union ne saurait exister davantage. MM. Mata, ex-député catalan, Olavarria, rédacteur en chef du journal républicain *Phuracan*, A. Collantes, ex-président de la junte de Burgos, etc., ont nettement posé les principes les plus avancés, et M. Huerta a même réclamé une modification de la constitution, comme condition indispensable du mandat à donner aux députés, modification qui comprend la suppression du veto royal, celle du sénat et le mariage obligé de la reine avec un Espagnol.

Les deux fractions sont maintenant tout-à-fait tranchées : d'un côté, les lopistes, les modérés et les gens nantis de places; de l'autre, les junistes, les républicains, les partisans de don Francisco et les ayacuchos; car ceux-ci, vaincus par une coalition, se coalisent déjà avec leurs anciens ennemis contre le gouvernement existant.

Un décret du 17 ordonne une levée de 25,000 hommes, dont 10,000 pour l'armée de ligne et le reste pour la réserve (milice provinciale). Cette levée a pour but de remplir les vides faits par le licenciement des soldats provenant des quintos de 1837 et de 1838, et qui ont été licenciés en récompense de leur adhésion au mouvement.

Le gouvernement français a, dit-on, reconnu le gouvernement de l'Espagne et conféré le titre de chargé d'affaires de France à M. le duc de Glucksberg qui, depuis le départ de M. de Salvandy, n'était plus que le chargé des affaires de l'ambassade.

Le *Pubellon espagnol*, journal dont l'ex-député Mata était le directeur, va paraître sous le titre d'*el Estandarte nacional*. D'après son prospectus, nous voyons que ses doctrines seront : liberté, économie, union entre tous les hommes probes de chaque parti, y compris le parti déchu. L'*Estandarte* a surtout pour but de combattre les exploités modérés ou autres de la situation actuelle.

— On lit dans la *Sentinelle des Pyrénées* :

« On remarque depuis quelques jours à Bayonne le passage d'un nombre assez considérable de carlistes qui rentrent dans leur patrie; on nous signale, entre autres, trois ex-colonels de don Carlos.

« D'un autre côté, on nous écrit de Saragosse que des bandes de carlistes ont commencé à se montrer dans la Haute-Catalogne et dans le Maestrazgo. Des lettres de Madrid annoncent qu'il s'en est formé aussi dans les montagnes de l'Andalousie. »

— Le *Phare* donne des nouvelles de Barcelonne du 19 août.

Le brigadier Prim est arrivé le 17, à midi, à Barcelonne; il s'est rendu sur-le-champ à la citadelle.

La junte a réarmé complètement, avec des fusils tirés des magasins des Atarazanas, le bataillon de volontaires. La générale a été battue encore le 17 dans l'après-midi; les tambours parcouraient les rues escortés par des hommes du bataillon de volontaires.

Le brigadier Prim et son ancien camarade Milans del Bosch sont sortis à six heures du soir de la citadelle, accompagnés seulement de quelques cavaliers. Le premier s'est présenté devant les groupes et les a harangués. Il leur a dit qu'il savait que des menaces de mort avaient été proférées contre lui et qu'il venait voir s'il y aurait quelqu'un qui osât le frapper. Ces paroles ont été accueillies par quelques cris de *Vive Prim!* Celui-ci avait l'intention de réunir la portion de la milice nationale sur laquelle il croit pouvoir compter pour le rétablissement de l'ordre.

A huit heures du soir, la junte et une partie de la municipalité se sont retirées au fort des Atarazanas avec le bataillon de volontaires.

Le 18, la situation de Barcelonne ne s'était pas améliorée. Le général Arbutnot occupait la citadelle avec 2,000 hommes. La junte était toujours aux Atarazanas avec le bataillon de volontaires. Les bataillons de la milice se tenaient dans leurs quartiers. On sait que l'immense majorité est pour la junte centrale, entre autres les 3^e et 8^e bataillons en entier; les uns et les autres se promenaient librement dans la ville.

Le brigadier Prim avait eu des conférences à l'hôtel-de-ville avec les alcades, qui étaient en séance permanente; ils gardaient jusqu'alors une complète neutralité.

Une proclamation de Prim recommandant l'union a été affichée le 18.

Une députation de la junte et de la municipalité s'est rendue le 19 à la citadelle pour faire connaître au général Arbutnot le résultat des conférences avec Prim. On lui a proposé de résigner son commandement entre les mains de Prim, de s'en aller à Madrid, et que le bataillon de volontaires resterait armé. S'il acceptait ces conditions, la junte consentait à se borner au rôle d'auxiliaire, se réservant toutefois la faculté de discuter la question de la junte centrale. Le général Arbutnot, après avoir consulté tous les officiers supérieurs, a repoussé ces propositions.

Le brigadier Moreno de las Penas, gouverneur de la citadelle, s'étant mis en désaccord avec le général Arbutnot, parce qu'il croyait que celui-ci agissait avec incertitude envers la junte, ou plutôt craignant le châtiement qui pouvait le frapper pour l'abus d'autorité qu'il s'était permis en désarmant d'abord le bataillon de volontaires, s'est rendu à bord d'un bâtiment français. Il de-

vait se transporter le 20 sur un bateau à vapeur espagnol pour se rendre à Valence.

L'*Imparcial* du 19 annonce que la junte a nommé le brigadier Prim capitaine-général par intérim de la Catalogne. C'est une excellente tactique.

Barcelonne était dans une grande agitation.

Au moment où les tarifs des chemins de fer donnent lieu à des critiques plus ou moins fondées, on ne lira peut-être pas sans intérêt les notes suivantes extraites d'un mémoire statistique sur le mouvement comparatif des voyageurs et des recettes des chemins de fer belges en 1840, 1841 et 1842.

L'auteur de ce mémoire, M. Louis Duvivier, occupe à l'administration des chemins de fer belges un emploi qui l'a mis à même de recueillir les documents les plus exacts; son travail est fort remarquable et propre à jeter des lumières nouvelles sur la question si complexe de l'exploitation. Nous regrettons que son étendue ne nous permette pas de le reproduire entièrement.

Les chemins de fer étant chez nos voisins la propriété de l'état, qui les administre, les tarifs ont été souvent modifiés par les divers ministres qui se sont succédés aux travaux publics. C'est en rapprochant ces tarifs, en les comparant, que M. Duvivier a examiné et démontré en statisticien habile leur influence sur les recettes.

Les bases du premier tarif semblent devoir être admises à raison de 10 centimes par kilomètre pour les voyageurs dans les voitures de première classe, de 6 centimes environ dans celles de deuxième classe, et de 4 à 5 centimes dans celles de troisième classe.

Le tarif de 1841, au contraire, avait fixé à 8 centimes par kilomètre et par voyageur le prix de la place dans les voitures de première classe, 5 centimes dans celles de deuxième classe, et 3 centimes dans celles de troisième classe.

Sous l'empire du premier de ces tarifs, la Belgique ne comptait que 340 kilomètres livrés à la circulation. Il y eut, dans le courant de l'année 1840, un mouvement de 2,499,319 voyageurs, qui donnèrent une recette de 4,046,950 fr.

Sous l'empire du second tarif, on a obtenu en 1841, sur une étendue de 375 kilomètres, un mouvement de 2,689,744 voyageurs, et une recette de 4,113,754 f. 78 c.

Le tarif mis en usage en 1842, espèce de juste-milieu entre le premier qui avait paru trop élevé et le second dont les effets n'avaient pas répondu à l'attente du gouvernement, a donné en somme les résultats suivants pendant l'année :

Sur une étendue de 455 kilomètres, le chemin de fer a transporté 2,724,104 voyageurs qui ont produit une recette de 4,684,313 f. 54 c.

La moyenne du mouvement progressif des voyageurs et des recettes s'est répartie pendant ces trois années de la manière suivante :

	1840.	
	Voyageurs.	Recettes.
Voitures de 1 ^{re} classe.....	10 0/0.....	26 0/0
— 2 ^e —	30 "	25 "
— 3 ^e —	60 "	49 "

	1841.	
	Voyageurs.	Recettes.
Voitures de 1 ^{re} classe.....	7 0/0.....	22 0/0
— 2 ^e —	27 "	37 "
— 3 ^e —	66 "	41 "

En 1842, sous l'empire du tarif combiné avec les deux premiers, le mouvement a été :

	Voyageurs.	Recettes.
Voitures de 1 ^{re} classe.....	9 0/0.....	23 0/0
— 2 ^e —	25 "	25 "
— 3 ^e —	66 "	52 "

Ici l'auteur trace une série de tableaux présentant le mouvement des voyageurs et des recettes par mois et par classe de voitures pendant les trois années 1840, 1841 et 1842, et qui permet d'observer minutieusement et pas à pas l'influence sur les recettes des différents modes de tarification :

Voici maintenant le chiffre des recettes générales, tant pour les voyageurs que pour les marchandises.

En 1840, 5,335,167 fr. sur un parcours de 340 kilomètres.	
En 1841, 6,226,333 fr. — — — 375 —	
En 1842, 7,461,553 fr. — — — 455 —	

La Belgique a donné au monde un grand exemple en couvrant de routes de fer un pays déjà si riche en canaux. Peu de temps encore, et elle va se trouver en communication directe avec la presse. Ses voisins peuvent sincèrement l'admirer, car avec de faibles ressources, elle est parvenue en quelques années à relier entre elles toutes les provinces, et le royaume entier avec les pays qui l'entourent. Une pareille activité peut et doit servir d'enseignement à mainte grande nation.

La recette totale, pour les six premiers mois de 1843, a été de 3,590,018 fr. Les six derniers mois étant les plus productifs, il y a certitude que le résultat dépassera les recettes de 1842 dans une proportion plus grande que celle des nouvelles lignes livrées à la circulation.

Nous avons annoncé que le conseil-général de la banque de France avait décidé l'établissement d'un nouveau comptoir à Mulhouse. Le *National*, tout en approuvant cette décision, montre qu'elle ne peut guère être considérée comme un bienfait pour la ville de Mulhouse, attendu que les statuts de la banque de France exigent trois signatures pour l'escompte des billets, le comptoir qu'elle va fonder à Mulhouse ne dispensera pas les fabricants de cette ville de se servir de l'intermédiaire des banquiers pour se mettre en rapport avec elle. Après avoir constaté ce fait, le *National* ajoute :

« Les rares comptoirs que la banque établit de loin en loin dans les départements sont des instruments de crédit fort imparfaits et fort inefficaces. Participant de tous les vices qui pullulent dans les statuts de la banque-mère, ils rendent encore moins de services que celle-ci, à raison des circonstances où ils se trouvent placés. Aux époques normales, la banque de Paris se distingue par une prudence excessive; aux époques difficiles, par une inconcevable rigueur. A la moindre apparence de troubles industriels, elle resserre ses escomptes, et seuls alors quelques rares privilégiés voient s'ouvrir devant eux les portes du sanctuaire. Or, ce sera bien pis encore pour les comptoirs. Ces brusques mouvements de rétraction qui de temps à autre partent du centre se feront d'abord sentir à la circonférence. Ainsi, en temps ordinaire, crédit insuffisant; dans les temps orageux ou simplement menaçants, crédit à peu près nul : voilà ce qu'offre aux localités qui l'obtiennent l'établissement d'un comptoir de la banque. Mieux vaudrait assurément des banques locales, et ce qui vaudrait mieux encore, ce serait une prompte révision des statuts de la banque de France. En 1841, au moment des discussions sur le

renouvellement de son privilège, nous avons insisté sur diverses améliorations. Nous avons demandé notamment que la banque fût obligée d'escompter sur deux signatures et à des échéances plus longues que quatre-vingt-dix jours. Ces demandes étaient modestes assurément; mais les banquiers dominaient à la chambre, ils avaient pour complice l'honorable M. Thiers, et la chambre, trompée, abusée par eux, s'est montrée prodigue en faveur de la banque et plus que parcimonieuse à l'égard de l'industrie. Il faudra bien cependant qu'on en vienne, et plus tôt que plus tard, à organiser le crédit en vue des besoins chaque jour croissants de l'industrie et du commerce. »

Une démonstration de *repeal* a eu lieu à Clamtbret, dans le comté de Monaghen. Trois cent mille personnes, dit-on, étaient présentes. Des détachements du 14^e régiment et du 60^e de carabiniers, avec un escadron de dragons et de nombreux agents de police, étaient sur les lieux. M. O'Connell a été invité à assister à une démonstration de rappel sur le comté de Galway.

On lit dans le *National de l'Ouest* :

« L'affaire intentée par le ministère public, et sur la dénonciation du journal *l'Ami de la Religion*, au *National de l'Ouest*, pour l'article inséré dans son numéro du 17 juin sous le titre : *La Fête des fous en 1843*, est définitivement terminée; la chambre des mises en accusation de la cour royale de Rennes a confirmé l'ordonnance de non-lieu de la chambre du conseil du tribunal de Nantes.

« Ainsi se trouvent réalisées les prévisions exprimées par M. Demangeat, alors procureur du roi. Qu'en dira M. Martin (du Nord), ministre de la justice? »

C'est lundi 21 août qu'ont dû commencer à Toulouse les débats du complot communiste. Voici les noms des prévenus et de leurs défenseurs :

M. Abdon Terradas, réfugié espagnol. — Défenseur, M^e Joly, député.

M. Manein, propriétaire à Valence (Gers) et M. Lamarque, avocat à Condom (Gers). — Défenseur, M^e Alex. Rousseau, du barreau d'Auch.

MM. Gouhennant, Dubor et Perpignan. — Défenseurs, M^{es} Gasc, Carivenc et Beautés pour la question de faits, et M^e Cabet pour la question de principes.

M. Rolland. — Défenseur, M^e Détours, du barreau de Moissac.

M. Ségansan.

M. Dufaur, de Saint-Frajon. — Défenseur, M^e Crozal.

M. Balguerrie, d'Agde. — Défenseur, M^e A. Petit.

M. Cuxac. — Défenseur, M^e Rumeau.

M. Resplandy. — Défenseur, M^e Bouchage.

Voici le résultat du deuxième tour de scrutin pour l'élection de Valence (Drôme) :

Nombre des votants..... 408

Majorité absolue..... 205

M. Léo de Sieyes a obtenu..... 212

M. Besson..... 186

M. Léo de Sieyes a été proclamé député.

Les électeurs de la section de l'Ancienne-Ville portent leurs suffrages sur M. Brevard, docteur-médecin, en remplacement de M. Chinard. Si M. Brevard était élu, il apporterait dans l'exercice de ses fonctions la plus complète indépendance et un zèle continu.

M. de Marnas est le candidat de l'administration. On a remarqué avec quelque raison que tous les conseillers de la section de l'Ancienne-Ville habitent le quartier de Perrache. M. de Marnas se trouve dans le même cas.

Chronique.

LYON.

Il s'est passé cette semaine dans la loge de la mairie, au Grand-Théâtre, une scène d'un fort bon comique. Levassor jouait *Un Bas-Bleu* et remplissait en ce moment le rôle de l'étudiant, charmant euloteur de pipes, qui hante plus l'estaminet que les salles des cours; il dansait avec tout son entrain son fameux cancan qui enlève toujours les applaudissements de l'assemblée. Un des adjoints à M. le maire de Lyon, qui se trouvait sur le devant de la loge, entraîné par la chaleur du plaisir, applaudissait Levassor avec beaucoup d'enthousiasme; M. le maire, qui était un peu en arrière, tirait son adjoint par les basques de son habit. Celui-ci n'entendait pas et applaudissait toujours; M. le maire tira plus fort, et l'adjoint se leva. On les vit causer ensemble, et on crut comprendre que l'un des magistrats disait à l'autre : « Mais, mon cher, que faites-vous, en vérité? Vous allez lier les bras au pouvoir; si vous applaudittez le cancan à la face du public, comment voulez-vous que le gouvernement le défende cet hiver à la Rotonde et aux bals masqués du Grand-Théâtre? »

M. l'adjoint reprit sa place avec quelque embarras et n'applaudit plus. Cette petite scène a fort amusé ceux qui ont pu en être les témoins.

— Ce matin, vers cinq heures, des passants ont ramassé dans la rue de la Préfecture un pied et une main de femme. La ru-meur a été grande dans tout le quartier.

Nous pensons que ces débris humains proviennent de dissections anatomiques, et que l'un des élèves de notre école de médecine aura voulu donner à Lyon la répétition de ce qui se passe trop fréquemment et en ce moment encore à Paris.

Quelque peu de cas que les élèves se croient le droit de faire des membres humains sur lesquels ils étudient et qu'ils considèrent comme une matière inerte, ils devraient obéir aux mœurs de leur pays, à des sentiments de convenance qui ne permettent pas qu'on jette aux chiens les restes des malheureux morts à l'hôpital et livrés au scapell de l'amphithéâtre.

— On nous donne communication du fait suivant :

Un chef de bataillon du 51^e de ligne, M. d'Esmond, vient de restituer le commandement de son bataillon et de se retirer du service militaire.

Jusqu'à présent nous ignorons la cause de l'éloignement de cet officier supérieur, qui a toujours fait preuve d'excellents principes et de bon esprit militaire, qui sait manier et la plume et l'épée, qui est encore jeune et vigoureux.

DÉPARTEMENTS.

Une rixe sanglante a eu lieu le dimanche 20 août, à quatre heures moins un quart, entre les Espagnols et les habitants du quartier d'Espagne, à Toulon.

Nous ne savons pas encore comment elle a été provoquée et quels sont les coupables.

Toujours est-il vrai que le nommé André Peyron a été très-gravement blessé à la tête par un coup de caillou.

D'autres projectiles abondaient partout. Plus de 400 personnes stationnaient le long du chemin de Marseille.

Tout était en émoi; les femmes mêmes s'en mêlaient, et, sans l'apparition de M. Cousin, agent auxiliaire de police, un conflit était inévitable.

On doit des remerciements au courage et à la présence d'esprit de M. Cousin, qui, à travers les groupes, se transporta dans la maison Bremont, occupée par un tas d'Espagnols prêts à venger leurs camarades.

Si nous parlons de cette malheureuse affaire, c'est que nous désirons diriger la sollicitude de l'autorité, et principalement celle de M. le procureur du roi, vers les quartiers situés au-delà de la porte de France, où, dès que la nuit tombe et jusqu'au jour, on n'est pas sûr d'arriver sain et sauf à sa destination.

Des guet-apens ont lieu presque tous les jours. Nous nous souvenons de l'assassinat commis l'hiver dernier au Pont-de-Las.

L'extrême activité et le zèle de M. Cousin ne suffisent pas, car les limites de sa surveillance sont trop étendues. La sûreté publique d'un quartier infesté par une masse d'étrangers, la plupart sans papiers, exige une surveillance beaucoup plus active et des agents plus nombreux. (Toulonnais.)

Nouvelles Diverses.

Lundi dernier, des ouvriers dragueurs qui faisaient fonctionner leur machine en face du couvent des Dames du Sacré-Cœur de Conflans (Seine) ramènent du fond de l'eau une tête d'homme. Ils la confient au sieur Felt-Vervet, cordonnier aux carrières de Charenton, et celui-ci s'empresse de la porter à M. Rivet, adjoint au maire de cette commune et officier de santé. M. Rivet examina attentivement ce débris humain, et, d'après ses observations, cette tête proviendrait d'un jeune homme de vingt-quatre à vingt-cinq ans, et a pu séjourner trois ou quatre ans dans l'eau. On ne peut établir encore aucune conjecture sur cette découverte.

— On écrit de Fribourg (Suisse) :

« M. Michelet vient de passer dans cette ville; il vient recueillir en Suisse les faits et gestes de Charles-le-Téméraire pour le 6^e volume de son histoire de France. »

— Robert Taylet, qui faisait de fréquents voyages, disant qu'il était fils de lord Kennedy et qu'il devait avoir 20,000 livres sterling, est parvenu à tromper sept à huit femmes qu'il a épousées successivement. Il n'a que vingt ans, et il est d'une laideur repoussante. Condamné à la déportation pour sept ans, ce Lovelace ne fera plus de victimes.

— M. Aymer, le célèbre sauteur américain, qui plus d'une fois a paru dans les représentations de Van Amburgh et de Titus, s'est tué dans le cirque de M. Balty, propriétaire de l'amphithéâtre royal. M. Aymer a exécuté un double saut périlleux, et, au lieu de retomber sur ses pieds, il est tombé sur la tête, et est resté mort sur la place.

Tribunaux.

UN CANOTIER PARISIEN.

M. Couvreur, riche fabricant du quartier Montmartre, s'éveilla, le dimanche 16 juillet dernier, dans une heureuse disposition d'esprit, frais, dispos et fermement décidé à se mettre en liess. Après avoir songé mûrement aux différentes récréations que sa fortune lui permettait, M. Couvreur se dit : « Bon ! je vais faire une promenade en bateau. » Il part donc pour Saint-Maur, et, quelques heures après, l'heureux négociant

vougnait assez gaiement dans une jolie chaloupe que deux vigoureux rameurs faisaient voler rapidement.

Après un dîner confortable dans l'île de Petit-Brie, il fallut partir. Il appela les bateliers; mais ils avaient eu aussi leur banquet, et en avaient profité pour festoyer un peu trop vivement la dive bouteille : ils étaient hors d'état de saisir l'aviron. On fut contraint de les coucher dans le bateau, où ils restèrent immobiles dans le sommeil du juste et de la digestion. Ce fut M. Couvreur qui dut ramier et conduire la pesante embarcation, ce qu'il fit en jurant plus d'une fois *mille sabords!* comme il convient à un franc canotier; mais son peu d'habitude lui attira mille accidents. Il vint heurter maladroitement une autre embarcation qu'il ne sut pas éviter à temps, et reçut force injures de ceux qui la montaient. Un moment après, il s'engravait et était forcé de se mettre à l'eau jusqu'à la ceinture pour mettre la barque à flot.

Enfin il touchait à la berge et remerciait les dieux de l'avoir préservé d'un plus grand malheur, lorsqu'en voulant aborder à Joinville-le-Pont, un malencontreux poteau qu'il n'avait pas aperçu vint soulever la chaloupe en lui faisant une grosse avarie. Les bateliers, s'étant éveillés encore échauffés par le vin, voulurent une indemnité pour l'avarie, et réclamèrent un pour-boire de nabab de l'économe négociant, qui s'empresse de refuser. Une lutte s'ensuivit, et M. Couvreur eut le désagrément de se voir lancer à l'eau par son vigoureux adversaire. Pendant qu'il se débattait de son mieux, quelques passants appelaient au secours; leurs cris furent heureusement entendus d'un des fabricants de gibelotes de la localité, qui accourut à l'instant, ainsi que le propriétaire du bateau. Celui-ci, voyant sa chose endommagée, prit fait et cause pour le batelier, et tous ensemble envoyèrent de nouveau M. Couvreur prendre un bain forcé.

Un gendarme vint à passer au moment où le négociant sortait de l'eau, ruisselant comme un triton effarouché; le gendarme voulut absolument qu'il vint s'expliquer avec les bateliers devant M. le maire. Le négociant exaspéré demanda le temps d'aller changer d'habits, et, sur le refus de l'autorité en buffleteries, lui dit : « Vous êtes un mauvais gendarme. Vous ne faites pas votre devoir. Vous me paierez cela plus tard. »

Le gendarme ne répondit rien, mais il sténographia le propos sur une belle feuille de papier, et envoya son rapport à M. le procureur du roi. La conséquence en fut une citation en police correctionnelle, et M. Couvreur avait à répondre à la prévention de coups et blessures et d'injures à un agent.

Il arrive l'œil morne et la tête baissée, et frissonne en entendant les bateliers ses ennemis réclamer 200 fr. de dommages-intérêts. Quelle partie de plaisir !

Le tribunal, après avoir entendu l'avocat du sieur Couvreur, l'a renvoyé du chef de coups et blessures, mais l'a condamné, pour le délit d'injures à un agent de la force publique, à 30 fr. d'amende et aux dépens.

Nouvelles Étrangères.

ANGLETERRE.

Dans la séance des communes du 21 août, sir Robert Peel, interpellé sur la manière dont Espartero serait reçu en Angleterre, a répondu : « Je ne suis pas disposé à donner une réponse catégorique à cette question. Le général Espartero est arrivé soudainement en Angleterre. Je pense qu'il ne saurait être douteux, d'après les lois espagnoles, qu'il est régent d'Espagne *de jure*, bien que *de facto* il n'exerce pas les fonctions de cette place. Tout ce que je puis dire, c'est que l'honorable membre peut être assuré que le général Espartero sera reçu en Angleterre avec tous les égards dus à sa haute position et avec toutes les sympathies pour ses infortunes qui sont dues à ses mérites. Les accusations portées contre lui à raison de sa politique vis-à-vis de l'Angleterre ne sauraient se concilier avec la marche qu'il a suivie et avec la détermination dont il n'a cessé de faire preuve. Il n'est pas un seul acte du général Espartero, dans ses relations

diplomatiques entre l'Angleterre et l'Espagne, qui se soit écarté le moins du monde de ses devoirs éminents vis-à-vis de sa patrie, et rien ne saurait m'amener moi-même à lui retirer la protection du gouvernement de aucun doute, la cause de ses malheurs. Il est de droit régent d'Espagne, quoique de fait la puissance lui ait échappé. »

— On écrit de Carmarthen, le 18 août :

« Dans la nuit du mercredi, les barrières de Pothgread, qui avaient été détruites il y a quinze jours, ont été attaquées de nouveau par les rébeccaïtes. Depuis lors, on avait mis une chaîne en travers de la route, et l'on percevait les droits d'octroi pendant le jour. A la nuit, on retirait cette chaîne, et l'on ne percevait plus de droits. A minuit, vingt-cinq rébeccaïtes arrivèrent de divers points et cernèrent la maison de l'octroi; mais quand ils s'aperçurent que la chaîne avait été enlevée, ils se dispersèrent immédiatement. »

« La nuit dernière, la barrière de Pontarluchee, qui avait été rétablie, a été de nouveau démolie. »

— On écrit de Birmingham, 19 août, au Standard :

« On craint que notre ville ne soit bientôt en proie à une nouvelle effervescence politique. Les amis et les admirateurs de M. Attwood l'exhortent à se mettre à la tête du peuple, et l'on espère bien qu'il obéira à cet appel. Tous les jours il y a de nombreux meetings dans lesquels on se félicite de voir prochainement M. Attwood rentrer dans la vie politique. On a légalé pour forcer le gouvernement à faire droit aux griefs du peuple, et qu'il commencerait par le refus de l'impôt. »

Le gérant responsable, B. MURAT.

AVIS IMPORTANT.

Les entrepreneurs de transports par terre et par eau de cette ville pour voyageurs et marchandises, ayant appris que M. le ministre des travaux publics séjournerait quelque temps à Lyon pour s'occuper des intérêts de la localité, se sont réunis pour nommer une commission de cinq membres.

Cette commission est chargée de préparer les demandes et les propositions qu'elle a l'intention de soumettre à M. le ministre, de concert avec les entrepreneurs de semblables transports à Paris, Chalon-sur-Saône et autres villes sur la route. Ces demandes sont relatives tant à l'état présent de leur industrie qu'à l'avenir que lui amènerait l'application de la loi du 11 juin 1842, s'ils restaient étrangers aux traités ou adjudications qui doivent en être la conséquence.

Les commissaires qui ont été désignés sont : MM. Louis Burdet, Gilbert Coubayon, Pierre Galline et C^e, Antonin Rieussec et Louis Breittmayer.

Tous les entrepreneurs de transports qui auraient quelques observations à présenter ou quelques renseignements à donner sont instamment priés de les transmettre à l'un des commissaires.

Dans cette même réunion, les entrepreneurs de transports ont émis le vœu que MM. les notables électeurs désignés pour nommer, le 29 de ce mois, cinq membres à la chambre de commerce, en remplacement d'un nombre semblable de membres sortants, dont deux ne sont pas rééligibles, veuillent bien s'entendre avec les divers corps constitués qui doivent procéder, de concert avec eux, à ces réélections, afin que l'industrie des entrepreneurs de transports, la plus importante à Lyon après celle de la fabrique, soit convenablement et suffisamment représentée.

Le gouvernement s'occupant en ce moment avec une grande activité des moyens de circulation pour les voyageurs et marchandises, et les chambres de commerce étant appelées à émettre leurs opinions sur ces matières, il semble que ce soit le moment de compter dans leur sein des hommes spéciaux.

CHEVOLAT, place du Collège, n° 40.

VENTE AUX ENCHÈRES,

APRÈS DÉCÈS,

De divers objets mobiliers, vins de Bordeaux, Beaujolais, Lachassagne, Sainte-Foy et autres lieux, et diverses liqueurs,

A Saint-Didier-au-Mont-d'Or, hameau de Larchinière, maison Costérian.

Le lundi 28 août 1843, et jours suivants s'il y a lieu, au domicile ci-dessus indiqué, il sera procédé, par le ministère d'un commissaire-priseur de Lyon, à la vente aux enchères de divers objets mobiliers, tels que commodes, lits garnis, lits de repos, canapé, chaises, fauteuils, sommier élastique, trousseau à l'usage d'homme, linge de lit et de table, 180 bouteilles de Bordeaux, 172 bouteilles vin du Beaujolais, 200 bouteilles environ de Champagne, Sainte-Foy et Lachassagne, 4 hectolitres vin vieux du Beaujolais, 8 hectolitres vin de Saint-Didier, etc.

Il sera perçu cinq centimes par franc en sus des adjudications.

Ces objets dépendent de la succession de M. Claude-Charles Bonjour, et seront vendus en vertu d'une ordonnance de référé de M. le président du tribunal civil de Lyon, en date du dix-neuf août, dûment en forme. (6427)

ÉTUDE DE M^e VUY, SUCCESSION DE M^e QUANTIN, NOTAIRE A LYON, QUAI SAINT-ANTOINE, N. 11.

A VENDRE.

LE CHATEAU DE CHANDIEU, avec les fonds qui en dépendent,

Le tout situé sur la commune de Chandieu, canton d'Heyrieux, arrondissement de Vienne (Isère), d'une contenance de quarante-cinq hectares environ.

S'adresser, pour les renseignements et pour traiter, audit M^e Vuy, notaire. (5917)

ÉTUDE DE M^e DARMÈS, NOTAIRE A LYON, QUAI DE BONDY, N° 165.

Le vingt-huit août 1843, à dix heures du matin, dans l'étude et par le ministère de M^e Darmès, notaire, il sera procédé à l'adjudication

D'UN FONDS DE MARCHAND DE PARAPLUIES ET DE MERCERIE,

Situé à Lyon, grande rue de l'Hôpital, n. 16. (4539)

ÉTUDE DE M^e NIODET, NOTAIRE, SUCCESSION DE M^e COTTIN, PLACE DE BELLECOUR, 16.

A CÉDER DE SUITE POUR CAUSE DE LONGUE ABSENCE,

UNE BRANCHE DE COMMERCE

Très-lucrative et facile à diriger, pour une somme de 45,000 fr., qui rapporte annuellement de 6 à 7,000 fr. On pourra s'en assurer en s'adressant audit M^e Niodet, notaire. (9912)

à vendre ou à échanger,

pour entrer en jouissance de suite, en totalité ou par lots,

LA BELLE PROPRIÉTÉ DE THORY,

Commune de Lacenas, à trois kilomètres de Villefranche-sur-Saône.

Elle se compose d'une belle maison bourgeoise meublée, cuvier, cuves, pressoirs, foudre, tonneaux, le tout en bon état. Quatre vignerons doubles bien logés. La maison bourgeoise est située au milieu des fonds, au midi de la propriété. Les récoltes pendantes y sont de toute beauté, malgré l'intempérie de la saison. Les vignes n'ont aucunement souffert de la gelée. Les prés sont au-dessous de la maison bourgeoise, arrosés par le Morgon qui ne tarit jamais. La contenance totale est de seize hectares trente-cinq ares.

Cette vente aura lieu le dimanche 5 septembre et jours suivants, sur les lieux, par MM. Thonnérioux père et fils et Bourrier, mandataires de M. le comte et M^{me} la comtesse de Laferrière. (58)

A VENDRE

UNE PROPRIÉTÉ

Consistant en un clos d'environ vingt-cinq ares planté d'arbres fruitiers à grand vent et en espalier, en une maison composée de quatre pièces, cave, écurie, fenil et hangar, et en un pavillon indépendant composé de deux pièces. S'adresser à M. Larue, propriétaire, rue Neuve, aux Charpennes. (2184)

A vendre.

UN FONDS D'HOTEL,

EN FACE DES BATEAUX A VAPEUR DE LA SAONE, tout restauré à neuf.

Il contient vingt chambres, vingt-neuf lits, deux salles à manger; le tout en très-bon état. Il y a deux entrées. S'adresser chez M. Pégnet, avoué, rue de la Monnaie, 14, à Lyon. (2180)

A vendre ou à louer.

GAZ HYDRO-LUMINEUX.

Les magasins et comptoirs de MM. H. COUGET fils et C^e, fabricants de gaz hydro-lumineux, brevetés, sont actuellement rue de la Préfecture, 3, à Lyon. (2178)

A AFFERMER.

UNE BRASSERIE,

Dans un chef-lieu de département (Privas), AVEC DES GARANTIES.

Le propriétaire laisserait la mise de fonds qui y est déjà affectée, et pourrait même s'associer. S'adresser à M. Chamaraud, à Privas (Ardèche). (11)

A vendre pour cause de décès.

UN FONDS DE CAFÉ

bien achalandé et décoré à neuf,

Situé grande rue de la Guillotière,

On donnera toutes facilités pour le paiement. S'adresser, pour les renseignements, à M. Magnin, fabricant d'huile, grande rue de la Guillotière, n. 85. (15)

A CÉDER.

un office d'huissier à Saint-Etienne (Loire),

AYANT UNE TRÈS-BONNE CLIENTELLE.

S'adresser à M. Barango, huissier, rue Saint-Jean, n. 42, à Lyon. (55)

AVIS.

M. VERNEY, marchand de tableaux, arrive en cette ville avec une belle collection de TABLEAUX dans tous les genres, BRONZES, IVOIRES, ÉMAILS, etc.

Ledit sieur Verney invite les amateurs à venir faire un choix. Il fait des échanges contre toutes sortes de marchandises ou objets.

S'adresser hôtel des Quatre-Chapeaux, chambre n. 17. (34)

MALADIES SECRÈTES.

Pharmacie place Bellecour, n. 12, près la place Lévis, à Lyon.

Guérison prompte et solide des maladies de la peau et du sang, des écoulements blennorrhagiques, pertes ou fluxus blancs, si anciens qu'ils soient, et en peu de jours, par l'EXTRAIT ALCOOLIQUE DE SALSEPAREILLE et la POUDRE DIURÉTIQUE, préparés au grand, selon les formules de la Pharmacopée française, par BERTRAND, pharmacien de l'École de Montpellier. — L'argent est rendu si l'on n'est pas guéri. — On fait des envois. (Affranchir.) (8904)

A DATER DU 21 AOUT,

DU 21 AU 31 AOUT INCLUSIVEMENT,

L'AIGLE

PARTIRA

POUR CHALON MAÇON ET CHALON

Tous les jours pairs à 5 heures du matin.

(7310)



LE CYGNE

PARTIRA POUR

MAÇON ET CHALON

à CINQ heures du matin.

(7143)

Pharmacie à Lyon. — Rue Palais-Grillet, N° 23.

DÉPURATIF DU SANG.

sirop végétal de salsepareille et de séné,

POUR LA

GUÉRISON DES MALADIES SECRÈTES

NOUVELLES OU ANCIENNES,

Dartres, gales rentrées, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fluxus ou pertes blanches, les plus rebelles affections rachitiques, rhumatismales, et de toute acréte ou vice du sang et des humeurs.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières, et n'exige pas un régime trop austère. On fait des envois. (Affranchir et joindre un mandat sur la poste.)

Prix : 5 fr. le flacon.

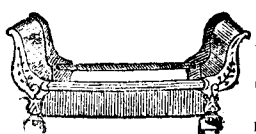
Dépôt à St-Etienne, à la pharmacie Chermazou, rue de la Comédie; à Marseille, M. Fabre, pharm., sur le port. (7149)

POUDRE PÉROUVIENNE

De POISSON, pharmacien de

S. A. R. LE DUC D'AUMAË.

Elle purifie l'haleine, blanchit et nourrit l'émail des dents, et préserve du tartre et de la carie, raffermis les gencives. Elle est approuvée par les premiers chimistes et par une commission de médecins nommée par M. le ministre de l'intérieur. — Prix : 1 fr. 50 c. et 3 fr. la boîte. Dépôt chez M. LARDET, place de la Préfecture, à Lyon. (3231-6521)



EAU DE TONQUIN, remède infailible pour la destruction des PUNAISES et des CAFARDS (blattes). Seul dépôt rue des Capucins, n. 5, à Lyon, dans la cour, au rez-de-chaussée, à la Fabrique de Poupées.

On se charge de nettoyer les lits à domicile, et on en garantit les épreuves. (37)

LYON. — IMPRIMERIE DE BOURS Y FILS, Rue Poulailherie, 19.